



Plaintes calomnieuses diffamatoires en complot pr casser procès

Par **pasquier**, le **13/05/2010 à 22:22**

Bonsoir,

Tout part d'un témoignage....

J'ai été témoin de faits lors d'un accident survenu en Sept.2008 dans un village, à cause d'un troupeau de bovins divaguant sur une propriété privée occasionnant des dégâts sur un véhicule stationné.

L'agriculteur qui se trouvait à la tête du troupeau avec une personne et ne pouvant l'atteindre à cause des bovins prenant toute la voie, de vive voix, je me mis à l'appeler très fort à cause du bruit du passage des bovins, pour lui dire qu'il y avait eu un problème sur un véhicule stationné.

Ce dernier se retourna, me regarda avec un air ne voulant pas entendre les faits.

Téléphoniquement, j'avertis la propriétaire qui arriva avec les clefs de son véhicule et me demanda de la suivre afin que l'agriculteur se rende compte des dégâts.

L'agriculteur refusa tout constat "prétextant que je l'aurais insulté..." La propriétaire lui fit part qu'il s'agissait d'un véhicule accidenté et que s'il y avait des griefs à l'encontre du témoin, ça n'avait rien à voir avec un constat.

Le jour même, la propriétaire avertit son assureur. Le contentieux écrit à l'agriculteur afin d'obtenir à l'amiable les coordonnées de sa compagnie d'assurance.

L'agriculteur avec la complicité de son épouse envoient des courriers laissant voir ^{***}(1) une opposition abusive et injustifiée. Le contentieux sollicite mon témoignage par écrit et l'assigne au tribunal de proximité.

Au vu de mon témoignage, en mars 2009, ce couple d'agriculteurs avec la complicité de leurs amis faisant parti d'un groupement agricole de leur commune, ont déposé ^{***}(2) des plaintes et attestations abusives auprès du Procureur de la République toutes plus ou moins auto dictées et comme par hasard effectuées dans le courant de Mars 2009 servant pr leurs conclusions, afin que mon témoignage soit discrédité dans le procès.

J'ai écrit au juge de proximité en tant que témoin sain d'esprit et de corps expliquant les faits. Le jugement rendu au désavantage de ce couple d'agriculteurs, depuis dans leur vengeance, je suis convoqué à la gendarmerie pr des plaintes accusatrices de la part d'eux mêmes avec la complicité de leurs amis cherchant à m'élimier.

J'ai déposé des plaintes contre ses personnes plaignantes formant une cabale pour calomnies diffamatoires.

Je me vois convoquer par le subst.du Proc. à une expertise psychiatrique malgré des

témoignages en ma faveur et du Maire de ma commune. Est-ce normal face à des plaintes abusives ? Merci de me dire